

Solidaires au nom de Jésus-Christ
Quand l'Eglise reconnaît sa vocation diaconale ...
Résolution Centre Alpes Rhône

Lieu de reconnaissance de ce que Dieu fait pour nous, la diaconie est obéissance à la parole de Jésus : « Vous aussi, faites comme moi j'ai fait pour vous » (Jean 13, 15).

Face aux pauvretés de toutes sortes, la grâce de Dieu nous réquisitionne et le Saint Esprit fait résonner en nous cet appel, pour qu'à la suite du Christ, de Moïse et des prophètes, la diaconie soit vécue comme un service et non une servitude.

Dans notre société qui s'enferme et a peur des fragilités, la diaconie nous ouvre à l'espérance, l'accueil et la solidarité. Elle est une manière d'annoncer et de témoigner de l'Évangile qui nous fait vivre.

1. Pour une église qui assume sa vocation diaconale

Nous sommes d'abord reconnaissant pour le ministère diaconal exercé par ceux qui sont déjà engagés au service des autres dans l'Eglise, les institutions œuvres et mouvements (IOM), leur travail ou leur vie personnelle. Ce ministère nourrit et enrichit la vie de la communauté.

Nous invitons les églises locales à les soutenir :

- en s'informant sur leurs actions et préoccupations ;
- en leur offrant des possibilités de ressourcement : cultes spécifiques, groupes de parole, WE spi...
- en les encourageant et en les accompagnant par la prière ;
- en réfléchissant avec eux à des lieux et des temps de formation biblique et théologique ;
... pour travailler avec eux à l'unité de la personne en faisant des liens entre foi et engagements.

Nous encourageons les églises locales à poursuivre leur travail avec les IOM :

- lors de cultes (liturgie, annonces, offrande, accueil, Cène...), de la catéchèse, de temps conviviaux, de forums ou de débats sur des sujets de société (conférences, cafés bibliques...);
- en invitant leurs membres à s'investir et/ou soutenir les actions diaconales ;
- en diffusant, travaillant et appliquant cette résolution ;
- en participant à la journée régionale Eglise-Diaconie organisée tous les deux ans par la Fédération Entraide Protestante (FEP) ;
... et plus largement avec d'autres partenaires sociaux dans une perspective œcuménique.

2. Pour une diaconie du quotidien

L'Évangile libère et instruit pour s'ouvrir à l'autre. En même temps, elle dévoile nos pauvretés spirituelles, affectives et matérielles. La diaconie du quotidien est alors une manière d'être attentif à la personne comme sujet acteur de sa vie.

Nous encourageons les églises locales :

- à réfléchir à une diaconie gratuite : sans but utilitaire, qui n'a pas besoin de prouver son efficacité.
- à pratiquer une diaconie qui permet de prendre soin les uns des autres, de faire face aux accidents de la vie et d'être sensible aux détresses.
- à se demander mutuellement « qu'est ce que tu veux que je fasse pour toi ? » (Mc 10,51)

3. Pour une interpellation politique et prophétique

Les réalités rencontrées appellent à la vigilance dans une exigence de justice.

Nous exhortons les églises locales :

- au courage de la parole, dans le discernement de l'Esprit, lorsque les circonstances l'exigent : par exemple face aux défis des migrations, de l'écologie, de la marchandisation du social, de la politique sécuritaire, de la laïcité, de l'idolâtrie de l'argent, ...
- à discerner et s'engager dans les nouveaux déserts de nos sociétés, là où les pauvretés ne sont pas prises en compte, là où personne ne s'engage et où l'injustice demeure...
- à être témoins de ce qu'elles voient et à en rendre compte dans l'Eglise et dans la cité.

4. Pour une reconnaissance des ministères diaconaux

Si le ministère diaconal de l'Église n'existe pas sans celui de ses fidèles, il est de la responsabilité de l'Eglise tout entière et pour cela il doit être organisé.

Nous invitons les églises locales à reconnaître des ministères diaconaux spécifiques :

- pour ceux qu'elles discernent en-leur sein (visiteurs, accueillants, ...) et/ou envoient dans les IOM ou plus largement (bénévoles, administrateurs, salariés).
- en expérimentant des ministères pastoraux à dominante diaconale en s'appuyant sur les expériences existantes.

Le synode régional de l'Eglise Réformée de France en Centre-Alpes-Rhône réuni à Vogüe les 13, 14 et 15 novembre 2009, demande au Conseil régional et au Synode national :

- de clarifier les liens entre le collège des IOM et la FEP : la multiplication des lieux d'échanges et de coordination rajoute de la confusion et disperse les forces.
- d'encourager des expérimentations : de ministères pastoraux à dominante diaconale, d'aumôneries sociales, de diacres en milieu laïc...
- de créer des commissions ou des groupes pour accompagner et évaluer ces expérimentations.
- de réfléchir à la formation théologique et biblique pour des personnes qui souhaiteraient une reconnaissance diaconale de leur engagement bénévole ou salarié dans l'Eglise, dans les IOM ou dans la société ;
- d'accompagner les conseils presbytéraux dans ce travail de reconnaissance ;
- de ne pas multiplier les sujets synodaux, mais de prendre le temps de suivre un dossier et d'en évaluer l'impact. Dans cette perspective, en ce qui concerne la diaconie, nous demandons d'examiner en particulier le ministère diaconal lors du prochain débat synodal sur le thème des ministères.
- Se réjouissant du lien de notre Eglise avec la Mission Populaire Evangélique de France (MEPF), d'encourager tous travaux, collaborations et liens au niveau local, régional et national.